

PROJET PEDAGOGIQUE

« Club Champions –Village d'Enfants » du Club des Sports de la
Clusaz

Responsable : Stéphane VITTOZ.

« Les adultes sont des guides, des éveilleurs, des animateurs au service de l'enfant »

Préambule

Le Club des Sports se situe dans le village de la Clusaz, c'est une structure associative de loi 1901.

Il s'occupe essentiellement des jeunes sportifs et des divers événements de la station (le Bélier...). Il a aussi en charge le Centre de Loisirs « Club Champions – Village d'Enfants » accueillant des enfants âgées de 3 à 17 ans.

Le Village d'Enfants se scinde en cinq parties :

- Le Club des Champions (3 à 4 ans), les Pack Man (de 5 à 6 ans), les Gangs (7 à 8 ans) et le Club des 9-11 (9 à 11 ans) se situent sous la mairie, au cœur du village (locaux du Club Champions).
- Le Club des Ados (12 à 17 ans) se situe au-dessus de l'Office de Tourisme également au centre du village (dans les locaux du Multi accueil « Les Mouflets »).

Objectifs fixés par le projet éducatif :

- Respecter les besoins fondamentaux des jeunes.
- Apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité.
- Apprentissage de la notion du respect et de la citoyenneté.
- Assurer la sécurité physique et affective des jeunes.
- Favoriser la notion du jeu.

Pourquoi un projet pédagogique ?

- Pour permettre à l'animateur de se positionner, de connaître les attentes de l'association et du directeur par rapport à son intervention.
- Pour permettre de rendre cohérente l'équipe d'animation : avoir un même discours vis à vis des enfants.
- Pour amener l'animateur à réfléchir sur son rôle d'animateur : avoir une ligne de conduite dans son travail et de faire de l'animation **de façon plus professionnelle** (savoir définir pourquoi et comment on met en place telle ou telle activité).

Ce projet n'est pas exhaustif et peut à tout moment être modifié ou complété notamment lors des réunions de préparation. Chaque animateur et animatrice aura la possibilité de discuter un point particulier ou de rajouter des éléments qui seront ensuite transmis à l'ensemble du personnel du centre.

Ce projet toutefois après sa rédaction définitive devra être approuvé et respecté par l'ensemble du personnel.

Un « bon animateur » n'est pas simplement quelqu'un capable de mettre en place toute sorte d'animation, mais plutôt quelqu'un capable d'expliquer pourquoi il les met en place et comment.

Il est donc indispensable avant chaque période de se donner les moyens de travailler ensemble avec les mêmes finalités et les mêmes objectifs (les finalités étant celles que se sont fixées l'association et le directeur du Club et qui sont décrites plus haut ; les objectifs plus spécifiques, sont déterminés tous ensemble en fonction de la période et des compétences de chacun, de l'âge des enfants...)

LES OBJECTIFS FIXES PAR LE PROJET EDUCATIF :

Apprentissage de la vie en collectivité

<i>Comment</i>	<i>Par quels moyens</i>
Rendre l'enfant capable de respecter les règles de vie.	<ul style="list-style-type: none">▶ Expliquer les règles du centre avec la participation des enfants.▶ Afficher dans les pièces principales ce qu'on a le droit de faire ou de ne pas faire.
Rendre l'enfant capable d'écouter les autres	<ul style="list-style-type: none">▶ Échanger à l'aide d'un bâton de parole, qui permettra à celui qui a le bâton de parler.▶ Lors d'un jeu, demander à un enfant de répéter les règles.
Rendre l'enfant capable d'avoir l'esprit d'équipe	<ul style="list-style-type: none">▶ Proposer régulièrement des jeux d'équipe et de coopération.▶ Laisser régulièrement les enfants créer leur équipe.

Apprentissage de l'autonomie

<i>Comment</i>	<i>Par quels moyens</i>
Rendre l'enfant capable de ranger.	<ul style="list-style-type: none">▶ Rendre les étagères disponibles pour tous (petits et grands)▶ Informer les enfants 5 minutes avant l'activité afin qu'ils aient le temps de ranger.
Rendre l'enfant capable de s'habiller et se déshabiller seul.	<ul style="list-style-type: none">▶ Adresser à chacun un porte manteau marqué à son nom par une image ou il pourra se rendre seul.▶ Laisser suffisamment de temps pour le faire (environ 10 minutes pour les petits)
Rendre l'enfant capable d'évaluer ses besoins physiques et physiologiques.	<ul style="list-style-type: none">▶ Installer un coin où il pourra se rendre pour s'allonger, lire un livre lorsqu'il le souhaite.▶ Mettre à leur disposition des verres et de l'eau afin qu'ils puissent boire à tout moment.

Apprentissage du respect et de la citoyenneté

<i>Comment</i>	<i>Par quels moyens</i>
Rendre l'enfant capable de respecter les autres, de favoriser le sens civique	<ul style="list-style-type: none">▶ Éviter de faire du bruit à l'intérieur lorsque c'est le moment du temps calme.▶ En respectant les formules de politesse (bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci)
Rendre l'enfant capable d'aider un autre enfant en difficulté	<ul style="list-style-type: none">▶ Responsabiliser les grands envers les petits à certain moment de la journée qui sont en communs (lors des déplacements, à table...)
Rendre l'enfant capable de participer à la propreté des bâtiments	<ul style="list-style-type: none">▶ Faire réparer à l'enfant les bêtises qu'il a faites en l'aidant si nécessaire (un verre renversé, du stylo sur la table...)▶ Demander aux enfants de vérifier régulièrement que les chasses d'eau soient tirées.

Développer l'épanouissement de l'enfant

<i>Comment</i>	<i>Par quels moyens</i>
Rendre l'enfant capable de reconnaître et d'apprécier différents aliments	<ul style="list-style-type: none">▶ Demander aux enfants de goûter chaque aliment▶ Proposer des activités autour des aliments et des goûts (concours de cuisine, repas à thème...)
Rendre l'enfant capable de créer, de s'exprimer	<ul style="list-style-type: none">▶ Proposer des ateliers de création en fonction des thèmes (peinture, théâtre, musique...)
Rendre l'enfant capable de s'épanouir lors des jeux	<ul style="list-style-type: none">▶ Ne pas dévaloriser les enfants qui sont en échec pendant et après le jeu.▶ Adapter le jeu à la tranche d'âge afin de ne pas les mettre en difficulté.▶ Créer des jeux qui leur permettront de développer l'imaginaire.

Favoriser les relations avec les parents

<i>Comment</i>	<i>Par quels moyens</i>
Impliquer les parents dans la vie du centre	<ul style="list-style-type: none">▶ Par la diffusion du programme d'activité (disponible au Club des Sports, sur le site Internet ainsi qu'au Club Champions)▶ Par un questionnaire qualité de fin de séjour
Être disponible et à leur écoute	<ul style="list-style-type: none">▶ Un animateur chargé de l'accueil▶ Répondre au mieux à leurs questions par la connaissance du fonctionnement du centre.

Sensibilisation au milieu montagnard

Comment	Par quels moyens
Permettre à l'enfant de découvrir le milieu naturel dans lequel il se trouve	<ul style="list-style-type: none">▶ <u>L'été</u>: Promenade en milieu montagnard (forêt, sentiers balisés...) et organisation de bivouac▶ <u>L'hiver</u>: Découverte de la neige par différentes activités (fabrication de bonhomme de neige, luge, initiation au ski avec moniteurs diplômés, patin à glace...)
Permettre à l'enfant de respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">▶ Apport de connaissance de la faune et la flore (avec un accompagnateur de moyenne montagne...)▶ Visite du patrimoine.

Pour développer au maximum ces objectifs, différentes activités seront proposées par le "Village d'enfant " :

En été:

Poney, Tennis, Tir à l'arc, Ballade en montagne, Activités Nautiques, Sports collectifs, Jeux et activités d'intérieur. Une base de loisirs (trampoline, château gonflable, Trophy kid, baby foot, Bumper Boat...)

En hiver:

Ski, luge, activité neige, découverte du milieu, ballade en raquettes, activités d'intérieur...

EVALUATION :

Tous ces objectifs ne pourront être atteints par tous les enfants. Cela dépendra bien sûr du temps de présence et de la période, mais le fait de les avoir précisément définis nous permettra d'évaluer le nombre des objectifs atteints, de les modifier s'ils sont irréalisables, d'évaluer notre travail et ce qui a été apporté à l'enfant.

Des temps d'évaluation sont réalisés de façon formelle (le soir) ou de façon informelle durant le séjour.

Cependant on peut se poser quelques questions :

- Les enfants s'impliquent-ils dans la gestion de la vie collective?
- Les enfants participent-ils activement aux animations proposées?
- Les règles de vie sont-elles respectées?
- Le rythme de vie, l'hygiène des enfants sont-ils respectés?
- Les relations entre enfants sont-elles détendues, calmes ou conflictuelles?
- Les animateurs ont-ils plaisir à travailler ensemble?
- Le projet pédagogique est-il respecté?

... Etc.

ROLE DES ADULTES :

Le directeur

- Il est responsable des centres de loisirs attenants au Club des Sports.
- Il est responsable des enfants, des jeunes et des animateurs.
- Il est coordinateur et formateur des animateurs.
- Il met en place de nouveaux projets.
- Il prend en charge la fonction administrative ainsi que la comptabilité et la gestion du budget.
- Il reprend les rôles de l'animateur et de l'adjoint.

L'adjointe de direction

- Elle seconde le directeur et le remplace dans les fonctions définies ci-dessus.
- Elle est garante de l'application des projets éducatif et pédagogique.
- Elle est particulièrement chargée de dynamiser l'animation de la structure.
- Elle a la responsabilité de la santé et du bien être des enfants.

Rôle de l'animateur

L'animateur est responsable des enfants et des jeunes tant sur le plan physique et moral que sur le plan matériel.

Il a un rôle de référent adulte auprès des enfants. Il sait se positionner en tant que professionnel.

Il ne doit pas avoir peur de ne plus être aimé par les enfants s'il leur fait une remarque.

Il doit s'impliquer dans le fonctionnement et dans le travail en équipe.

Il doit s'adapter au rythme des enfants et non pas l'inverse.

Il doit assurer auprès de tous les enfants une présence continue et pas uniquement auprès du groupe d'âge sur lequel il a été affecté.

Il doit proposer des animations en lien avec le projet pédagogique, s'investir, prendre des initiatives, faire preuve de bon sens.

Il doit participer à l'entretien des locaux.

Il doit participer aux réunions de travail.

Et s'il y a un problème, il vaut mieux en parler directement à la personne concernée plutôt que de passer par des personnes qui n'ont souvent rien à voir avec le problème.

Une bonne communication est la base d'un bon travail d'équipe.

Relations avec les familles et l'encadrement :

En tant qu'animateurs dans le Village d'Enfants, nous sommes prestataires de service, et nous nous devons de satisfaire les parents qui sont des clients. Pour cela, nous devons être souriants et avenants.

Le matin, il faut surtout s'adresser aux enfants pour les rassurer, et leur expliquer le déroulement de notre journée. C'est l'enfant qui est notre « client ». Si les parents ont des consignes particulières, pensez à bien les noter sur la fiche de présence.

Le soir, il faut essentiellement s'adresser aux parents pour leur expliquer ce que nous avons fait ensemble pendant la journée. Nous rendons l'enfant à ses parents.

Points non négociables pour les adultes :

La cigarette est interdite pendant les activités et au milieu des enfants. Il est autorisé de prendre « des pauses » à partir du moment où cela n'altère pas au bon fonctionnement du centre et de l'équipe.

L'usage de stupéfiants et l'alcool sont formellement interdits sous peine de mise à pied ou d'exclusion.

Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée.

Préservation de la sécurité affective et physique, ainsi que la santé des jeunes.

L'adulte doit savoir gérer son temps et ne pas arriver fatigué devant les parents et les enfants.

Le téléphone portable est interdit SAUF lors des sorties à l'extérieur du centre en tant que moyen de secours.

Points non négociables pour les jeunes :

La sécurité affective et physique, ainsi que la santé des autres jeunes doivent être respectées

Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée.

Le vol ou le vandalisme ne seront pas tolérés.

Questions sanitaires :

L'animateur en charge de soigner un enfant devra récapituler les soins sur un cahier qui se trouve dans la pharmacie.

Les animateurs qui partent en balade, doivent obligatoirement avoir une trousse de premiers secours avec eux. A chaque sortie, les animateurs devront faire une liste avec les noms des enfants ainsi que le lieu de sortie.

En cas d'accident grave, prévenez en priorité les secours, puis le directeur et le Club des Sports qui se chargera de prévenir les parents.

Dates et modes de fonctionnement

Toussaint

Le club est ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires de la Toussaint (environ 10 jours), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 excepté le dimanche. Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 11 ans au Club des Champions (une seule structure est ouverte).

Hiver

Le club est ouvert du début des vacances scolaires de Noël jusqu'à la fin du mois d'Avril (fermeture de la station de ski). Les enfants sont accueillis tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Nous accueillons au maximum 40 enfants âgés de 3 ans révolus à 6 ans non révolus au Club des Champions. (Avec un maximum de 8 enfants sur la tranche d'âge 3ans-3 ½ ans). L'accueil des enfants de plus de 6 ans jusqu'à 11 ans est possible en dehors des vacances scolaires Françaises de Noël et Février.

Eté

Le village enfant est ouvert sur la totalité des vacances scolaires d'été.

Les Clubs Champions (3-4 ans), Pack Man (5-6 ans), Clubs des Gangs (7-8 ans) et Le Club des 9-11 ans sont ouverts tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 excepté le dimanche. Nous accueillons au maximum 80 enfants âgés de 3 à 11 ans au Club des Champions. (Avec un maximum de 8 enfants sur la tranche d'âge 3ans-3 ½ ans).

Nous accueillons les jeunes de 12 à 17 ans au Club Ados, du lundi au vendredi.

Ils sont au nombre maximum de 16.

Repas

Possibilité de prendre le repas de 12h00 à 14h00 au Club des Champions (salle commune des repas).

Pour le Club Ados le repas sera un pique-nique fourni par les parents et encadré par un animateur.

Journée type

Eté et Toussaint

CLUBS CHAMPIONS ET PACK MAN / GANG ET LES 9 – 11 ANS :

- 08h30 :** Ouverture du club, accueil des parents et des enfants
- 09h30 :** Activité
- 11h45 :** Ouverture de l'accueil et départ des enfants
- 12h00 :** Repas
- 13h00:** Temps calme
- 14h00 :** Ouverture du club, accueil des parents et des enfants, petits jeux
- 15h00 :** Activité
- 16h30 :** Goûter
- 17h15 :** Ouverture de l'accueil et départ des enfants
- 18h00 :** Fermeture

CLUB ADOS TEEN (activité à la journée) :

- 08h30 :** Ouverture du club, accueil des parents et des enfants, petits jeux
- 09h30 :** Activité
- 12h00 :** Repas pique nique
- 13h00 :** Temps calme
- 13h30 :** Activité
- 16h30 :** Goûter
- 17h15 :** Ouverture de l'accueil et départ des enfants
- 17h30 :** Fermeture

Hiver

- 08h30 :** Accueil échelonné des parents et des enfants, petits jeux
- 10h00 :** Cours de ski jusqu'à 11h00 pour le jardin des neiges, puis jusqu'à 11h30 ou 11h45 pour les cours collectifs. Activité en intérieur pour les non skieurs
- 11h00 :** Petits jeux dans la cour
- 11h45 :** Accueil des parents
- 12h00 :** Fermeture et repas
- 13h00 :** Temps calme
- 14h00 :** Accueil échelonné des parents et des enfants
- 15h00 :** Cours de ski jusqu'à 16h00 pour le jardin des neiges, puis jusqu'à 16h45 ou 17h00 pour les cours collectifs, puis activités en dehors du club pour les non skieurs.
- 16h00 :** Goûter
- 16h45 :** Accueil des parents
- 18h00 :** Fermeture du club

En pleine saison d'hiver pendant les 4 semaines des vacances scolaires de Février, les cours de ski l'après- midi sont avancés de 30 minutes à la demande de l'ESF.